

Séance du 23 janvier 2021

L'an deux mil vingt-et -un, le vingt trois janvier le Conseil d'Administration de ce CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme CLEMENT Anita, Mme CONSTANTIN Martine, Mme DENAIN Magali, Mme HOSTALIER Valérie, Mme HUMBLOT Valérie, Mme IMBERT Stéphanie, Mme LABELLE Aurélie, Mme MARTZLOFF Laetitia, Mme NICOLAS Jocelyne

Procuration(s) :

M. MOSSON Arnaud donne pouvoir à Mme LABELLE Aurélie, Mme BARITHEL Christiane donne pouvoir à Mme CONSTANTIN Martine, Mme BRACONNIER Luce donne pouvoir à Mme DENAIN Magali, Mme LORAUD Nelly donne pouvoir à Mme HOSTALIER Valérie

Date de la convocation
18 janvier 2021
Date d'affichage
23 janvier 2021

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Mme BARITHEL Christiane, Mme BRACONNIER Luce, Mme LORAUD Nelly, M. MOSSON Arnaud

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

25 janvier 2021

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme HOSTALIER Valérie

et publication du

25 janvier 2021

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Mme Valérie HOSTALIER,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Fonctionnement

Dépenses : 7 910,00

Recettes : 9 130,46

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	0,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	0,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	7 910,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	9 130,46	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT-USAGE

LE PRESIDENT HOSTALIER Valérie



